

Dès le conseil syndical de janvier 2015, le bureau national avait émis le souhait, dans le cadre de la préparation du congrès, d'initier des rencontres avec l'ensemble des sections, par interrégion, à compter de la rentrée de septembre 2015.

La section de Bourgogne a été la première à répondre à cet appel et une première rencontre avec les sections de l'interrégion de Dijon était programmée ce mercredi 2 septembre.

8 participants pour la section de Bourgogne, 2 pour la section du centre, 3 pour la section de Franche Comté ainsi que 4 membres du BN, ont donc participé à cette réunion

Après le mot d'accueil de Didier et Magali, pour présenter notamment le cadre de notre réunion qui se déroulait dans les locaux de l'UD de l'Yonne dont Didier est le secrétaire général, Manuela a introduit les débats en rappelant les étapes qui allaient nous mener jusqu'au prochain congrès et ce que le BN attendait de ces rencontres avec les sections.



Ainsi, ont été abordé :

* la mise en place d'une commission de préparation du congrès, composée de membres du BN et de camarades des sections, pour travailler à la fois sur le projet de document d'orientation et sur l'organisation matérielle et pratique du congrès. Seuls 2 camarades extérieurs au BN ont pour l'instant fait acte de candidature pour participer à cette commission.

le document d'orientation qui prendra la même forme que le document issu de notre congrès de 2012. Nous reproduirons l'expérience menée en 2008

et 2012, avec une écriture collaborative du projet de document d'orientation. 34 camarades avaient contribué à sa rédaction en 2012. Il a été rappelé les délais statutairement contraints pour la diffusion du projet : 2 mois avant la tenue du congrès.



le travail qui devra être mené dans les sections régionales en amont de la diffusion du projet de document d'orientation pour participer à l'écriture collaborative et, ensuite, pour éventuellement enrichir ce projet avec des amendements.

* la date du congrès : 2 options se dessinent aujourd'hui. La semaine du 23 au 27 mai 2016 a été réservée à Chalès. Mais la vente du domaine, décidée lors de l'AG de l'ODOD en juin dernier, pourrait avoir des conséquences sur la tenue de notre congrès. C'est pourquoi nous avons fait appel aux sections lors du CS de juin. Une seconde option semble donc se profiler avec la possibilité de tenir le congrès à Port Vendres dans un centre des cheminots. Dans ce cas-là, la date retenue serait du 9 au 13 mai 2016. Les trésoriers nationaux doivent prendre contact avec le trésorier de l'ODOD.

* Il a été souligné la nécessaire implication des camarades qui seront délégués au congrès. Il a été notamment rappelé le lourd travail d'examen des amendements au projet de document d'orientation qui se fait dans des commissions de travail, dont le nombre sera déterminé en fonction du nombre d'amendements reçus avant l'ouverture du congrès. Il y aura au moins 4 commissions, c'est-à-dire au moins une par partie du document d'orientation. Mais, lors du congrès de 2012, nous avons découpé la partie 1 (portant sur les missions et les métiers) en plusieurs commissions.

Un guide du délégué va être édité et distribué. Ce guide permettra notamment aux futurs primo-congressistes et aux jeunes militants de s'informer sur ce qu'est un congrès et sur le rôle qu'ils auront à y tenir.

* Enfin, il a été rappelé que, depuis le congrès de 2008, une participation financière est demandée aux sections pour chacun de leurs délégués. Cette participation qui avait été fixée en 2008 à 50€ par délégué n'avait pas été modifiée depuis. La proposition de porter cette participation à 75€ par délégué a été actée lors du CS de juin dernier, afin de soulager financièrement le coût important que représente la tenue d'un congrès pour la trésorerie nationale.

Les débats se sont donc engagés sur ces sujets avec les camarades des 3 sections présentes.

Au fil de la discussion, d'autres thèmes qui pourraient faire l'objet de débats lors du prochain congrès ont été abordés, comme, par exemple et de manière non exhaustive :

- la place et l'implication du SNAD CGT dans les structures, comme l'UGICT et l'UGFF ;
- la place de la catégorie A et de l'encadrement de manière plus générale dans notre syndicalisme CGT ;
- le positionnement vis-à-vis de l'évaluation / notation ;
- le niveau de recrutement en fonction des catégories et grades ;
- la qualité et le niveau de la formation initiale ;
- etc...

Manuela Dona – Stéphane Avit – Thierry Bergès – Jacques Durand

